

PROCÈS-VERBAL  
COMITÉ EXÉCUTIF

Séance extraordinaire tenue le lundi 23 février 2015 à 11 h 45 par conférence téléphonique.

**Sont présents**

M. Denis Coderre, président, maire de la Ville de Montréal ;  
M. Claude Dauphin, membre du conseil de la Ville de Montréal ;  
M. Gilles Deguire, membre du conseil de la Ville de Montréal ;  
Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny  
M. Alan DeSousa, membre du conseil de la Ville de Montréal ;  
M. Normand Dyotte, maire de la Ville de Candiac.

**N'ont pu participer**

M. Marc Demers et Mme Caroline St-Hilaire.

---

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la Communauté, M<sup>e</sup> Claude Séguin, assistent à la séance.

---

CE15-060

**NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2015-2020**

Il est résolu de recommander au Conseil

De désigner les personnes suivantes comme membres de la commission de consultation publique sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020 :

- M. Roger Lanoue, président de Roger Lanoue Conseil, à titre de représentant du milieu des affaires ;
- Mme Danielle Casara, présidente du Conseil régional de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, région du Montréal métropolitain, à titre de représentante du milieu syndical ;
- Mme Édith Cyr, présidente du Comité d'économie sociale de l'île de Montréal, à titre de représentante du milieu socio-communautaire ;
- M. Michel Séguin, conseiller en environnement et communauté, à titre de représentant des groupes de protection de l'environnement ;

De désigner M. Roger Lanoue pour agir à titre de président de la commission.

---



CE15-061

RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE  
CONSULTATION PUBLIQUE

Il est résolu de modifier la résolution numéro CE15-048 afin de hausser à quarante mille dollars (40 000 \$) le seuil maximal de rémunération du président de la commission de consultation publique sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 55.

Les résolutions numéros CE15-060 et CE15-061 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Denis Coderre  
Président

---

Claude Séguin  
Secrétaire